

Compte-rendu du conseil d'école de La Neuville-Roy du RPI « Les Hirondelles » en date du 26/02/16

Personnes présentes :

- **Enseignants** : M. Gaudiard (*directeur*)
Mmes Levasseur, Barat, Matéos et Derozier
- **ATSEM** : Mme Debout
- **Elus** : M. Lesueur (*président du syndicat scolaire*)
Mme Husak (*secrétaire du syndicat scolaire*)
M. Houpy (*membre du syndicat scolaire*)
- **Représentants de parents d'élèves** : Mmes De Carné, Hallot, Lephay, Levasseur

Dans le cadre de notre mission et pour mieux vous informer des échanges lors de ce conseil, nous vous transmettons ce compte-rendu.

1. Rappel fonctionnement et date des conseils d'école

Le vote sur les modalités de fonctionnement des conseils d'école effectué lors du 1^{er} conseil amène à des conseils d'école par école. Pour l'année 2015/2016, il y a donc bien 4 conseils distincts pour chacune des écoles du RPI.

Le 3^e conseil de notre école aura donc lieu le vendredi 17 juin 2016 à 18 h.

2. Hygiène et sécurité

- Exercice incendie et exercice de confinement

Suite aux attentats du 13/11/15 et pour répondre à une circulaire émanant du ministère de l'éducation nationale, le deuxième exercice incendie ainsi qu'un exercice de confinement se sont déroulés courant décembre.

Le 11/12/15, l'exercice incendie s'est bien déroulé avec une évacuation globalement rapide. Les enseignants soulignent tout de même le son de la sirène insuffisamment fort, notamment quand ils travaillent dans les classes avec les élèves.

Le confinement a lui, eu lieu le 16/12/15 dans un bâtiment unique, celui regroupant les classes de M. Gaudiard et Mme Levasseur.

Les exercices de confinement (ou PPMS) permettent de se préparer face à certains risques auxquels l'école peut être exposée comme :

- Tempête
- Mouvement de terrain
- Transport de matières dangereuses
- Risque de contamination nucléaire
- Accident industriel
- Inondation, coulée de boue
- et nouvellement : Attentat et intrusion extérieur

Les constats de cet exercice sont les mêmes que l'an passé, à savoir la promiscuité des élèves, le trajet préalable d'un bâtiment à l'autre et le risque sur une durée prolongée qu'un tel confinement inter-âge soit difficile à gérer.

Un échange s'ouvre sur la conduite à tenir en cas de procédure d'urgence. Il n'y a pas de solution optimale au vu de la configuration des locaux. L'important reste la mise à l'abri des élèves, et l'intérêt du PPMS est que les enfants connaissent ce dispositif et peuvent être rassurés pour leur mise en sûreté.

- Alerte aux poux

Juste avant les vacances de février, les enseignants ont distribué un tract d'information sur les poux à chaque élève.

Nous évoquons la difficulté d'éradiquer ce fléau tout en reconnaissant que cette année semble plus calme.

Le syndicat, via le périscolaire, a préparé des sachets de lavande. Chaque enfant de maternelle en a reçu un qu'il a suspendu à son crochet de vestiaire.

M. Gaudiard a profité de cette occasion pour faire suivre également des brochures de santé publique qu'il avait en nombre suffisant aux parents des élèves de maternelle.

- Sécurité

M. Gaudiard évoque la tournée de bus et tient à souligner qu'il n'y a plus de problème durant cette 2^{ème} période, les horaires sont bien respectés. Tout fonctionne bien.

Ce sujet amène à échanger sur la sécurité aux abords de l'école. Nous déplorons tous, en outre, le énième constat du non respect de l'interdiction de stationner rue du Tour de Ville qui contribue à cette insécurité.

Les RPE suggèrent à nouveau l'idée d'une sortie unique rue Neuve, comme proposé il y a quelques temps (en octobre 2014). Un débat s'ouvre, mais nous décidons de créer un groupe de travail et la date du 11/03 à 18h30 est retenue pour reprendre la réflexion commencée entre RPE, syndicat et enseignants.

Puis Madame Derozier demande à M. Lesueur les raisons qui l'ont amené à couper urgemment deux arbres dans la cour de l'école pendant les vacances de février.

M. Lesueur répond que l'if devenait trop imposant et donc difficile à tailler. Quant au cerisier, l'entretien et la saleté sur la voie d'accès a motivé la décision.

RPE et enseignants sont unanimes pour regretter ce choix qui émane d'un manque de communication avec le syndicat. Un mail avait certes été adressé au directeur mais la veille des vacances et n'avait pas laissé le temps à la concertation ou la réflexion quant à une décision importante pour le bien être de notre école (préservation la nature, ombre du cerisier fort utile en cas de grosse chaleur, notamment pour la classe de Madame Barat,...).

M. Lesueur nous informe d'un recrutement en cours d'une personne qui sera chargée d'effectuer les tâches d'entretien dans les écoles, tâches incombant désormais au syndicat scolaire et non plus à la mairie. Il annonce qu'une des deux climatisations défectueuses sera changée pendant les vacances de Pâques dans la classe de Mme Barat, et qu'un projet citoyen est en cours dans lequel il est prévu la plantation d'un arbre dans un des cinq villages du regroupement chaque année.

M. Gaudiard déplore ce problème de communication autour de l'abattage de ces arbres. Il souhaiterait une amélioration des échanges pour une meilleure collaboration. Il souligne le manque de rencontres et la gestion par mail parfois insuffisante. Il demande à avoir plus de temps pour lui permettre de consulter ses collègues avant de répondre.

Nous soulignons aussi ce point négatif qui empêche une bonne cohésion au sein de l'école et le manque de considération qui peut nous être apporté par le syndicat. Nous prônons en effet la transparence et la communication dans les échanges avec les enseignants (et cela se passe très bien) et avec le syndicat.

M. Lesueur explique qu'il privilégie les échanges par mail, moyen de communication plus facile pour lui tout en précisant qu'il reste toujours disponible et joignable par téléphone. Il confirme la considération qu'il porte à chacun des acteurs et précise les associer à la réflexion quand il le juge nécessaire.

3. Actions pédagogiques

Sorties scolaires :

- CM1/CM2 :

M. Gaudiard confirme la classe découverte prévue dans les Vosges du 18 au 22/04/16, sur le milieu montagnard. Elle sera partagée avec la classe de CM1/CM2 de Ravenel.

Une correspondance entre les deux classes est prévue avant le départ.

Il remercie, à nouveau, le groupe de parents de sa classe pour les actions menées pour réduire le coût à la charge des familles. Il se tourne vers Mme Hallot qui annonce une diminution de 95, 61 € par élève sur les 3 actions menées depuis le début d'année.

Une dernière, une après-midi théâtre sur des improvisations théâtrales, se déroulera le 20 mars 2016 à 15 h à la salle des fêtes de Montiers.

Nous revenons sur la particularité autour du nombre d'actions proposé cette année. Elles sont nombreuses puisque 3 classes du RPI partent en voyage : la classe de M. Gaudiard à La Neuville-Roy et deux autres classes, celle de Mme Wattelle à Montiers et Mme Baïsse à Léglantiers qui partent ensemble. Nous constatons deux manières différentes d'appréhender les actions. Une réflexion est à mener pour les années à venir pour tenter une collaboration et mutualiser ainsi les efforts, actions et gains.

- Classe de CE1/CE2 et CE2/CM1 :

Le 20/05/16, sortie à Compiègne pour les deux classes : le matin, visite des coulisses du château et de l'atelier restauration (Mme Matéos remercie l'aide de Madame Lesueur pour se faire) et l'après-midi, représentation au théâtre impérial.

Participation au concours « printemps des poètes » pour la classe de Mme Matéos. Chaque élève réalisera un poème qu'il déposera dans une valise qui sera transmis à une école, sans doute celle de Maignelay-Montigny.

En lien avec cette manifestation, une brigade d'intervention poétique passera dans la classe de Mme Matéos la semaine du 07 au 14/03/16 pour la lecture de poèmes.

- Les deux classes de PS/MS :

Le 08/03/16, spectacle sur « le palais des 5 sens » prévu à La Neuville-Roy (dans la salle des fêtes si 5 classes, dans la salle des associations si que 3 classes). Les maitresses sont dans l'attente de savoir si les classes de Pronleroy peuvent financer le bus pour se joindre à elles.

Le 24/06/16, sortie de fin d'année au zoo d'Amiens avec visite guidée du zoo et animations (en alternance dans la journée entre les 2 classes) puis nourrissage des otaries avant de repartir. Départ probable vers 8h/8h30 avec retour vers 17h45. Les enseignantes sont dans l'attente de devis de car.

Autres informations :

Le 12/03/16, M. Lesueur informe qu'il y aura une exposition de poèmes dans la salle des associations ouverte à tous. Les enfants du périscolaire illustreront les poèmes et une conteuse sera présente.

Les 23/24 avril 16, en partenariat avec l'association « les Enfants d'Abord », c'est une exposition d'œuvres art confectionnées par les élèves du RPI qui se trouvera dans la salle des fêtes de La Neuville-Roy. 11 artistes seront présents. Un jury récompensera les œuvres par catégories de tranche d'âge.

Les enseignants ont besoin de précision sur le format à utiliser pour les œuvres et les noms des artistes présents de façon à pouvoir travailler dessus avec les élèves.

Mme Lephay, membre de l'association, reliera au Président qui leur apportera les réponses prochainement.

L'équipe enseignante remercie le syndicat pour l'installation dans certaines classes de nouveaux projecteurs. D'autres sont prévus.

4. Parcours d'éducation artistique et culturel et parcours citoyen

Le parcours d'éducation artistique et culturel et parcours citoyen est un avenant au projet d'école.

Il est en lien avec les activités citées ci-dessus. Le Projet d'école en cours date de 2013 et arrive à échéance en 2016. Un nouveau devra être créé avec les nouveaux parcours à envisager.

C'est une piste pour le PEDT, Projet Educatif Territorial, qui pour rappel, est un projet partenarial entre l'éducation nationale et les collectivités locales autour de la journée de l'enfant.

5. Spectacle de fin d'année

Une kermesse aura lieu pour les 4 écoles le 18/06/16 au niveau du terrain de basket à La Neuville-Roy.

Pour le spectacle, il est prévu des regroupements de classes qui seront définis par l'espace scénique et la présence ou non d'une estrade.

Les enseignants sont dans l'attente de ces informations par le Président de l'association pour choisir et organiser leur représentation.

6. Perspectives pour l'année scolaire prochaine

L'effectif globalisé des 12 classes a fait naître une possible fermeture de classe pour la rentrée prochaine.

Devant la perspective d'avancée du RPC par le choix d'implanter une classe à Montiers, la difficulté à redistribuer les classes du point de vue du ramassage scolaire, du projet du RPI en cours, nous échappons à cette décision.

Nous questionnons l'équipe enseignante pour savoir si la répartition des élèves par classe restera en l'état pour l'an prochain. Ils ne pourront répondre qu'après les inscriptions des PS prévues en mai 2016.

Nous interrogeons les deux enseignantes de maternelle sur la mixité PS/MS. Après quelques ajustements nécessaires et un changement de programme à tenir compte pour Mme Barat, les deux reconnaissent le bénéfice pour tous. Madame Levasseur la remercie d'avoir accepté ces modalités. C'est un véritable travail conjoint qui a permis aux deux enseignantes de trouver un équilibre où les plus petits, par mimétisme, sont tirés vers le haut. Supports pédagogiques communs (comme le tout nouveau cahier de réussite / ancien cahier de compétence).

Point RPC :

M. Lesueur confirme l'avancé du projet. Les terrains sont acquis, le concours d'architecte est ouvert pour la création de la structure. Parallèlement au projet même de création de la structure du RPC que le syndicat porte, il faut traiter l'aménagement des voiries (en lien avec la municipalité) dans le même temps, d'où l'intervention d'un cabinet d'urbanisme.

Les deux architectes travailleront ensemble.

Un visuel du projet sera présenté par l'architecte dès lors qu'il aura été créé selon la charte définie antérieurement.

Nous interrogeons M. Lesueur sur les futures échéances électorales qui pourraient revoir les subventions allouées. Il se veut confiant et rassurant sur ce point. Il nous confirme que la prévision de rentrée 2018 dans les nouveaux locaux est toujours maintenue.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce compte-rendu et restons disponibles via l'adresse mail *parents.rpi.les.hirondelles@gmail.com*

Les représentants de parents d'élèves de l'école de La Neuville-Roy